

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

HAS
Haute Autorité de santé

Décision n° 2018.0106/DC/DiQASM du 11 juillet 2018 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination de vice-présidents à la commission de l'évaluation et de l'amélioration de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

NOR : HASX1830459S

Le collège de la Haute Autorité de santé ayant valablement délibéré en sa séance du 11 juillet 2018,
Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L.312-8, L.312-1 et R.312-207 ;
Vu le code de la sécurité sociale, notamment les articles L.161-37 et L.161-41 ;
Vu le décret n° 2018-465 du 11 juin 2018 relatif à la commission mentionnée à l'article L.312-8 du code de l'action sociale et des familles ;
Vu les déclarations d'intérêts transmises par les candidats ;
Vu le règlement intérieur de la commission de l'évaluation et de l'amélioration de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux,

Décide :

Article 1^{er}

Mme Dominique GILLOT et M. Marcel JAEGER sont nommés vice-présidents de la commission de l'évaluation et de l'amélioration de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Article 2

La directrice générale de la Haute Autorité de santé est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité et au *Bulletin officiel* de la Haute Autorité de santé.

Fait le 11 juillet 2018.

Pour le collège :
La présidente,
PR DOMINIQUE LE GULUDEC